



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

# DPMISP : retour sur l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> février 2024

**Suite à l'Assemblée Générale du 9 janvier, les professionnels ont poursuivi leurs échanges sur la question des effectifs, de la problématique de recrutement, de la précarisation des personnels et des conditions d'exercice.**

Cette deuxième Assemblée Générale spécifique a permis aux nombreux professionnels présents, toutes professions confondues, de mettre en exergue la précarisation des personnels sur les territoires – désormais partout des vacataires complètent les équipes de PM et de PI – et ont questionné les pratiques sur certains lieux enfin d'attirer l'attention de nos organisations syndicales sur des conditions d'intervention non sécurisées sur certains territoires.

**Nos échanges ont conduit à la demande d'un rendez-vous adressée à Madame la Directrice de la DPMISP et Madame la Directrice de la DRH pour aborder les difficultés rencontrées et les questionnements bien légitimes sur la précarisation des personnels.**

De même, certaines équipes semblent sous-dimensionnées par rapport à la précarité pourtant reconnue sur certains territoires.

Parallèlement à cela, nous avons pu échanger sur les missions confiées aux différents professionnels, notamment en matière de protection de l'enfance.

- ▶ Jusqu'où s'inscrit l'intervention des puéricultrices, des infirmières en la matière ?
- ▶ Comment les médecins peuvent-ils aujourd'hui s'inscrire dans un accompagnement lorsqu'ils sont seuls et à temps partiel sur les équipes ?

- ▶ Comment la Direction peut-elle répondre à la pénurie nationale de médecins et au manque d'attractivité ?
- ▶ Comment tendre à une gestion des ressources humaines optimale quand la recherche incessante de personnels, notamment médecins, asphyxie la DRH ?
- ▶ Comment défendre un renforcement de la DPMISP auprès de la Collectivité ?

**Ce sont tous ces sujets importants qui nous ont conduits à finaliser un courrier déposé en DRH et à la DPMISP le 5 février dernier.**

**Dans l'attente de la date du rendez-vous avec la DRH et la DPMISP, retrouvons-nous autour de la défense de la filière médico-sociale les 23 février au matin en rendez-vous pour la juste révision de l'IFSE socle, le 12 mars après-midi pour une Assemblée Générale de restitution. Un tract précisera ces RDV.**

Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date de la rencontre dès que celle-ci sera arrêtée.

***Ensemble, pour une PMI renforcée !***